

LPO Info

FRANCE

Lettre d'information destinée aux membres et donateurs de la LPO



▶ **Assemblée générale LPO :
focus sur l'année 2020**

▶ **Maud Lelièvre revient
sur le Congrès Mondial
de l'UICN**

▶ **La LPO à l'assaut
des chasses dites "traditionnelles" !**

ENTRETIEN

Avocate en droit de l'environnement, **Maud Lelièvre** est membre du Bureau de la LPO, présidente du comité français de l'UICN* et membre du bureau international de l'UICN. Elle nous fait son retour sur le Congrès Mondial de l'UICN qui s'est tenu à Marseille du 3 au 11 septembre.



Pouvez-vous nous en dire plus sur ce congrès ?

Il a lieu tous les 4 ans et accueille les meilleurs experts du monde de la conservation, 1 400 organisations internationales, 20 000 experts et les États. En format hybride, cette édition 2021 a accueilli 5 700 participants sur place et plus de 4 700 en ligne. Le congrès a rassemblé les membres et experts de l'UICN (États, agences publiques, communautés autochtones) afin que soient décidées collectivement les mesures à prendre face aux défis les plus pressants en matière de conservation et de développement durable pour la décennie à venir.

Quelles sont les principales décisions que l'on peut retenir de cette édition ?

Ont été adoptées **137 recommandations politiques** sur les différents enjeux de la biodiversité, notamment des motions de préservation de la méditerranée, des zones humides et du littoral avec 1 motion particulière sur les mammifères marins.

5 motions concernent des sites particuliers dont l'une porte sur la protection de la mer des Wadden, (*voir encadré*) site exceptionnel abritant un écosystème irremplaçable.

La France a également obtenu la création d'une **7^{ème} commission sur le changement climatique**. Un travail sera mené, avec toutes les parties prenantes, dont la LPO qui fait un travail de terrain et peut produire des indicateurs notamment à travers sa contribution à la liste rouge.

Une fois votées à quoi servent ces motions ?

Chaque motion est une présentation du meilleur état scientifique et de décisions institutionnelles incluant un plan d'actions. Par exemple sur les vieilles forêts d'Europe nous nous mettons d'accord sur une définition juridique, une cartographie, un plan d'action.

Le comité français se charge ensuite, avec ses membres, de déployer ces plans d'actions et de pousser les autorités françaises à les mettre en place.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Vu l'importance de lier le climat et la biodiversité, le comité français sera investi sur la COP* 26 Climat à Glasgow du 1er au 12 novembre 2021.

Et bien entendu nous allons préparer la prochaine COP 15 Biodiversité qui se tiendra à Kunming, en Chine, du 25 avril au 8 mai 2022. Je me réjouis de m'y rendre avec Allain Bougrain Dubourg avec qui nous étions présents à Hyderabad en 2012 pour la COP 11.



Bécasseaux variables © Natur'Alles

ZOOM sur la motion votée protégeant la mer des Wadden (Pays-bas)

Site inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO et protégée depuis 1988, il accueille plus de 1 % de toutes les espèces migratrices soit 10 millions d'oiseaux. Considéré comme le plus grand système mondial ininterrompu de vasières et de bancs de sable à marée, l'endroit héberge de nombreuses espèces de plantes et d'animaux.

Cette recommandation a pour objectif d'éviter la dégradation de ce site naturel emblématique face à de grands projets (par exemple le permis d'exploration de combustibles fossiles).

*UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

*COP : Conférence des parties